

SÉANCE RÉGULIÈRE DU MARDI 21 SEPTEMBRE 2021

Tenue à la salle du conseil municipal du Village de Roxton Falls

La séance débute à 19H00

À laquelle sont présent(e)s

Les membres du CA: M. Stéphane Beauchemin, président
M. Jean-Marie Laplante, vice-président
Mme Marie-Eve Massé
M. François Légaré
M. Michel Massé

Est absent : M. Pascal Richard

Sont également présent(e) s :

Secrétaire-trésorière et directrice générale : Mme Angèle Beauchemin
Représentants du service d'incendie : M. Guy Cusson, directeur incendie
M. Mario Bérubé, Capitaine
M. Stéphane Martin, pompier

Le quorum est constaté après un moment de réflexion. L'assemblée est ouverte et la séance est enregistrée en mode audio. Elle sera publiée sur les sites «internet» des Municipalités du Village de Roxton Falls et du Canton de Roxton, après approbation du CA.

L'assemblée est présentée par M. Stéphane Beauchemin, président.

702-09-2021

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE MARDI 21 SEPTEMBRE 2021

Il est proposé par Marie-Eve Massé
Il est secondé par François Légaré
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du CA d'adopter l'ordre du jour du mardi 21 septembre 2021, tel que présenté.

Un point «*varia*» demeure ouvert pour l'ajout possible de point, en cours de réunion.

Adoptée

703-09-2021

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE MARDI 10 AOÛT 2021

Il est proposé par Jean-Marie Laplante
Il est secondé par Michel Massé
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du CA d'adopter le procès-verbal de la séance régulière tenue le mardi 10 août 2021, tel que rédigé.

Adoptée

704-09-2021

ADOPTION DE LA LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2021 – AUTORISATION DE PAIEMENT DE RADIATION DES COMPTES

LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES -- AOÛT/SEPTEMBRE 2021

DÉPENSES

Objet	Fournisseurs	Montant
	<i>ADMINISTRATION ET TECHNIQUE</i>	
141	Rém. pompiers volontaires & adm. (Salaire août 2021 av % vac.)	2 379.42 \$
200	Desjardins Assurances (RVER - août 2021)	19.05 \$
331	Municipalité du Village de Roxton Falls (Frais téléphoniques)	19.25 \$
331	Cooptel (Service téléphonique et internet)	117.64 \$
414	Municip. du Village de Roxton Falls (Administration - 3ième vers. 2021)	4 591.09 \$
454	Ville d'Action Vale (Entraide: 283, ch. De la Source)	922.95 \$
454	Centre de Serv. scolaire des Chênes (1er & 2ième vers. Form Pompier I)	1 556.00 \$
454	Stephane Martin (ENPQ : Formation en ligne - Utilisation du feu vert clignotant)	90.05 \$
493	Editions petite mine Inc. (Cahiers et livres de prévention)	385.84 \$
493	Stéphane Martin (Achat de 10 lumières vertes clignotantes pour véhicules)	293.90 \$

529	CAUCA (Raspberry PI - Survi-Mobile)	229.95 \$
529	Mario Bérubé (Achat de matériel informatique - Loiselle Électronique)	86.18 \$
641	Automod (Antenne pour IC-F60V UHF icom)	45.98 \$
641	E. Côté et Fils Inc. (Vis, ancrage, etc.)	55.20 \$
641	Surplus Dépôt Inc. (Contre-plaqué)	275.94 \$
641	Laliberté Moto Sport (Quincaillerie)	51.51 \$
<i>VÉHICULES</i>		
631	Dépanneur les Frères Claude (Essence)	125.65 \$
<i>BÂTIMENT</i>		
681	Hydro-Québec (Electricité à la caserne)	218.31 \$
<i>IMMOBILISATIONS</i>		
725	Laliberté Moto Sport (Pompe portative Honda)	585.22 \$
TOTAL DES DÉPENSES POUR LE MOIS:		<u>12 049.13 \$</u>
<u>ENCAISSEMENTS</u>		
17-08-2021	Revenu Québec (Remb. TPS et TVQ - 1er semestre 2021)	3 013.76 \$
08-09-2021	Ville d'Acton Vale (Entraide)	955.87 \$
09-09-2021	Municipalité du Canton de Roxton (Interventions sur territoire Canton)	4 771.10 \$
09-09-2021	Mun. Village de Roxton Falls (Interventions sur territoire du Village)	1 684.25 \$
TOTAL DES REVENUS POUR LE MOIS:		<u>10 424.98 \$</u>

704-09-2021

Il est proposé par Marie-Eve Massé

Il est secondé par Michel Massé

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du CA que ces comptes soient payés et que ceux payés avant ce jour soient ratifiés.

Adopté

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Angèle Beauchemin, secrétaire-trésorière et directrice générale certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut décrites sont projetées par le conseil.

Signé à Roxton Falls, ce 21 septembre 2021

Angèle Beauchemin, gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière

705-09-2021

RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE D'INCENDIE

Monsieur Guy Cusson directeur du service d'incendie, a remis son rapport dans lequel il fait mention des interventions survenues au cours du mois d'août 2021.

Points d'information transmis par M. Guy Cusson :

1. Réception d'une confirmation de Simon Boutin de la Ville de Granby à l'effet qu'il nous présentera un projet d'entente pour le volet : sauvetage en espace clos.
2. L'inspection annuelle des camions pourrait être réalisée par une compagnie de Granby.
3. Remplacement de la base de radio à la caserne – coût estimé à 600\$.
4. Embauche d'un nouveau pompier : M. William Jean

Par conséquent,

Il est proposé par François Légaré

Il est secondé par Michel Massé

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'accepter le rapport déposé par le directeur M. Guy Cusson, dans lequel les décisions suivantes sont autorisées:

1. Embauche de M. William Jean
2. Procéder à l'inspection annuelle des camions auprès d'un fournisseur de Granby, si Le fournisseur habituel ne peut les faire comme à chaque année.
3. Changer la base de radio à la caserne – coût estimé à 600\$.

Adoptée

706-09-2021

THERRIEN, COUTURE, JOLICOEUR, AVOCATS : OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR L'ANNÉE 2022;

ATTENDU QUE le cabinet Therrien Couture Joli-Cœur S.E.N.C.R.L. a présenté à la Régie intermunicipale de Protection contre l'incendie de Roxton Falls une offre de services professionnels pour l'année 2022;

ATTENDU QUE cette offre de services répond aux besoins de la Régie intermunicipale de Protection contre l'incendie de Roxton Falls;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par François Légaré

Il est secondé par Michel Massé

Et résolu à l'unanimité des membres présents du CA que la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls accepte l'offre de services professionnels du cabinet Therrien Couture Joli-Cœur S.E.N.C.R.L., pour l'année 2022.

Adoptée

707-09-2021

Entente pour services administratifs : ajustement 2020 – dépenses réelles versus prévisions budgétaires 2020

CONSIDÉRANT QUE pour l'année 2020, l'ajustement à être comptabilisé relativement aux prévisions budgétaires versus les dépenses réelles pour le poste : «Administration incendie», doit être calculé et appliqué aux 3^e et 4^e versements de l'année 2021;

CONSIDÉRANT QUE pour l'année 2020, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 138 651.88\$, auxquelles sont inclus les frais de banque et les intérêts de l'emprunt temporaire, s'il y a lieu;

CONSIDÉRANT QUE l'ajustement à être effectué se détermine comme suit :

Poste budgétaire : Administration incendie pour 2020 :	16 963.00\$
À comptabiliser: 10% des dépenses réelles selon états financiers 2020 :	<u>13 865.18\$</u>

Différence (hausse/baisse) à être comptabilisée : (3 097.82\$)

Baisse applicable : (3 097.82\$ divisés par 2 vers.) = **(1 548.91\$)**

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Marie-Eve Massé

Il est secondé par François Légaré

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'accepter le calcul de l'ajustement 2020, tel que ci-haut détaillé. Cette baisse de coût, au poste «administration incendie» pour l'année 2020, totalisant un montant de 3 097.82\$, sera divisée et appliquée à parts égales aux deux (2) versements restants, soit celui de septembre et celui de décembre 2021.

Adoptée

708-09-2021

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES – BESOINS ANNUELS EN MATIÈRE DE FORMATION : POMPIER I ET POMPIER II;

ATTENDU QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités et aux régies incendies la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2021;

ATTENDU QUE ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de Protection contre l'incendie de Roxton Falls désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de Protection contre l'incendie de Roxton Falls prévoit la formation de 2 pompiers pour le programme Pompier I et 0 pompier pour le programme Pompier II au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la Régie doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC d'Acton en conformité avec l'article 6 du Programme.

En conséquence,

Il est proposé par Jean-Marie Laplante

Il est secondé par Michel Massé

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ses pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC d'Acton.

Adoptée

709-09-2021

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RIPI – ANNÉE 2022;

CONSIDÉRANT QUE pour l'année 2022, le calendrier des séances régulières du conseil d'administration est établi comme suit :

<u>Horaire des réunions – Année 2022</u>	
<u>Les réunions régulières auront lieu à 19H00 les mardis suivants :</u>	
<u>Elles seront précédées d'une séance de travail qui aura lieu à 18H30.</u>	
Janvier 2022	11 janvier 2022 à 19H00
Février 2022	Aucune
Mars 2022	8 mars 2022 à 19H00
Avril 2022	12 avril 2022 à 19H00
Mai 2022	Aucune
Juin 2022	14 juin 2022 à 19H00
Juillet 2022	Aucune
Août 2022	9 août 2022 à 19H00
Septembre 2022	13 septembre 2022 à 19H00
Octobre 2022	11 octobre 2022 à 19H00
Novembre 2022	8 novembre 2022 à 19H00
Décembre 2022	Aucune (Joyeuses Fêtes)

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par Michel Massé

Il est secondé par François Légaré

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'approuver le calendrier des séances régulières du CA pour l'année 2022, tel que ci-haut déterminé.

Adoptée

POINT NO 10

REPORT DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PRÉVUE LE MARDI 9 NOVEMBRE 2021

- Ce sujet est remis à la séance régulière du CA prévu le 7 octobre prochain, car nous saurons précisément si des élections municipales auront lieu dans les municipalités du Village et du Canton.

POINT NO 11 - VARIA

710-09-2021

ORGANISATION D'UNE RENCONTRE GENRE «5 À 7» AVEC LES POMPIERS VOLONTAIRES PRÉVUE LE JEUDI 21 OCTOBRE 2021

CONSIDÉRANT QU'une rencontre du style «5 à 7» sera organisée avec tous les pompiers volontaires afin de procéder à une séance de photos de groupe, lesquelles seront ajoutées sur les sites internet des municipalités ;

CONSIDÉRANT QUE la régie alloue un budget estimé à 500\$ pour agrémenter cet événement avec des breuvages et petites bouchées ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Jean-Marie Laplante

Il est secondé par François Légaré

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du CA d'autoriser l'organisation de cet événement, lequel est prévu en soirée, le jeudi 21 octobre 2021.

Qu'un budget estimé à 500.00\$ soit alloué pour cette organisation.

Adoptée

Varia - 2^{ème} point ajouté

TRANSMISSIONS DES DEMANDES SALARIALES POUR L'ANNEE 2022

M. Guy Cusson, directeur du service d'incendie a déposé les demandes salariales des pompiers pour l'année 2022. Elle se déterminent comme suit :

- 3H00 minimum pour chaque intervention.
- Hausse des salaires : IPC.
- Renouvellement de la politique pour 1 année.
- Demande pour avoir accès à un consultant professionnel, lequel servira à guider les pompiers lors de leurs futures demandes salariales.

Point no 16 : Dossiers & correspondance

- Tableau du budget 2021, revenus et dépenses cumulés au 15-09-2021 ainsi que réels projetés pour l'année 2021.
- Tableau des interventions au 31-08-2021.
- Tableau des recherches concernant la rémunération versée par les municipalités environnantes. Ce rapport est déposé en séance tenante.
- Émission d'un constat d'infraction par le directeur – feu à ciel ouvert sans permis de brûlage.
- Groupe Denis Barriault – Services spécialisés en évaluation de véhicule.
- Formation Laignon : Service privé de pair aidant pour pompiers et officiers.
- Paroisse St-Jean-Baptiste : lettre de remerciements adressée au service des pompiers de Roxton Falls.
- Possibilité d'entente avec la Ville de Granby pour une protection : sauvetage en espace clos.

711-09-2021

Levée de la réunion

Il est proposé par Marie-Eve Massé

Il est secondé par François Légaré

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du CA de lever la séance à 20H15.

Adoptée

En signant le présent procès-verbal, le président ou le vice-président du conseil d'administration est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.

Stéphane Beauchemin
Président

Angèle Beauchemin, gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière